




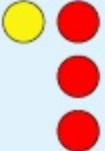



SIGNAUX DE TRAFIC PORTUAIRE

MESSAGE PRINCIPAL	
1 Danger grave - tous les navires doivent s'arrêter ou se dérouter en fonction des instructions reçues.	À éclats 
2 Les navires ne doivent pas passer.	
3 Les navires peuvent passer Trafic à sens unique.	Fixe ou à occultations lentes 
4 Les navires peuvent passer Trafic à double sens.	Fixe ou à occultations lentes 
5 Un navire ne peut passer que s'il a reçu les instructions spéciales l'y autorisant.	Fixe ou à occultations lentes 

SIGNAUX ET MESSAGES D'EXEMPTION	
Les navires ne doivent pas passer. Toutefois les navires qui naviguent hors du chenal principal n'ont pas à respecter le message principal.	Fixe ou à occultations 
Un navire ne peut passer que s'il a reçu les instructions spéciales l'y autorisant. Toutefois les navires qui naviguent hors du chenal principal n'ont pas à respecter le message principal.	Fixe ou à occultations 

SIGNAUX AUXILIAIRES
Des signaux auxiliaires peuvent être ajoutés en cas de besoin : ils sont normalement placés à droite de la colonne portant le message principal et n'utilisent normalement que des feux blancs ou jaunes dont la configuration est fixée par l'autorité portuaire locale. De tels signaux auxiliaires peuvent, par exemple, être ajoutés au message n° 5 pour donner des informations sur la situation du trafic en direction opposée ou être utilisés pour indiquer qu'une drague travaille dans le chenal.